

*Pour information seulement — document sans caractère officiel***EMBARGO:****2 mars 2011,  
11 heures (HEC)**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le contrôle des drogues est un enjeu pour nous tous. Nous devons protéger la société civile, les familles et les personnes contre les conséquences néfastes de l'usage illicite et du trafic de drogues. Nous devons également assurer l'accès aux drogues licites — ces médicaments qui sont nécessaires pour soulager la douleur et la souffrance et traiter des maladies. Ces deux objectifs sont étroitement liés et ont été convenus par la communauté internationale dans les conventions internationales relatives au contrôle des drogues. Un équilibre subtil doit être maintenu entre les efforts déployés pour assurer un accès équitable à ces médicaments et ceux déployés pour empêcher leur détournement à des fins illicites.

La consommation de drogues à des fins médicales et scientifiques a augmenté à l'échelle mondiale, mais de manière inégale. Dans de nombreux pays, la disponibilité de médicaments pour les traitements médicaux est limitée. Il faut que cela change. Les gouvernements doivent identifier et éliminer les obstacles à cette disponibilité afin d'empêcher toute souffrance inutile. L'OICS a appelé l'attention des gouvernements sur ces questions dans un supplément spécial à son rapport.

L'application des conventions a permis de pratiquement mettre un terme au détournement de substances placées sous contrôle à l'échelle internationale. En revanche, les détournements se poursuivent à l'échelon national. La lutte contre l'usage illicite de drogues doit viser à la fois l'offre et la demande. Néanmoins, il est primordial que les mesures prises pour prévenir l'usage illicite et le trafic de drogues ne limitent pas la disponibilité à des fins licites des substances placées sous contrôle. Cela vaut également pour les précurseurs utilisés dans la fabrication illicite de drogues. Ces produits chimiques ont aussi des utilisations légitimes. Des initiatives internationales telles que le système PEN-Online, le projet Prism et le projet Cohesion visent à améliorer le contrôle des précurseurs afin de prévenir leur détournement pour la fabrication illicite de drogues.

Nous saluons l'action courageuse de ces hommes et femmes qui s'emploient à nous protéger contre les dangers du trafic de drogues et qui risquent leur vie tous les jours. Malheureusement, leurs sacrifices sont souvent réduits à néant par la corruption et l'intimidation liées aux drogues, qui affaiblissent les services de détection et de répression et les appareils judiciaires, compromettant ainsi les efforts entrepris au niveau international pour lutter contre le problème de la drogue. Dans le chapitre I de son rapport, l'OICS a souligné les risques que présentait la corruption pour le contrôle des drogues et a formulé un ensemble de recommandations à l'attention des gouvernements.

Le Rapport annuel de l'OICS pour 2010 porte non seulement sur ces questions, mais aussi sur les défis à relever dans le domaine du contrôle des drogues, et il recommande des mesures à prendre. La situation ne cesse d'évoluer mais, ensemble, nous — à savoir la communauté internationale, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les communautés locales ainsi que tout un chacun — devons poursuivre nos efforts pour assurer l'efficacité du contrôle international des drogues.

Le Président de  
l'Organe international de contrôle des stupéfiants

**Hamid Ghodse**

